AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 28-2-69 897359

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

Cité Administrative — 67 - STRASBOURG
Tél. 34-14-63 - Poste 93

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

C.C.P. STRASBOURG 55-08-00 F
Régisseur de recettes D.D.A.
2, Rue des Mineurs
67 - STRASBOURG

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Bulletin n° 101 du mois de Février 1969 — 25 Février 1969

LES TRAITEMENTS D'HIVER DES ARBRES FRUITIERS

Par traitements d'hiver des arbres fruitiers, on définit habituellement, l'ensemble des opérations de nettoyage et d'hygiène des arbres, qui sont appliquées pendant le repos complet de la végétation, ainsi que les traitements chimiques destinés à détruire les formes hibernantes d'un grand nombre de parasites.

Leur opportunité est fonction de la nature et de l'importance des parasites présents sur ces arbres. Il est, par conséquent, indispensable que l'arboriculteur soit exactement renseigné sur l'état sanitaire de son verger (connaissance des parasites) pour qu'il puisse effectuer un choix judicieux parmi les produits qui lui sont proposés dans le commerce.

PARASITES A COMBATTRE PENDANT LE REPOS HIVERNAL

Les Cochenilles : ces petits insectes sont abrités sous une carapace et fixés parfois en très grand nombre sur le tronc et les branches ; les espèces les plus redoutables et les plus connues sont : le Pou de San José, la Cochenille rouge du poirier que l'on rencontre dans les vergers négligés, la Cochenille virgule, ainsi nommée à cause de la forme particulière de son bouclier, etc...

Les Araignées rouges : ce sont les deux espèces qui passent l'hiver sous forme d'oeufs qui sont les plus justiciables de ces traitements (Bryobia praetiosa et Panonychus ulmi). On trouve parfois ces oeufs rouges en très grand nombre sur les branches et les brindilles, souvent à la base des yeux ou au niveau des ramifications.

Les traitements d'hiver contre ces ravageurs deviennent d'autant plus nécessaires que l'on constate actuellement un manque d'efficacité de plus en plus fréquent des traitements effectués en cours de végétation, dû à un phénomène d'accoutumance de ces acariens à certains produits.

Certains Pucerons (Puceron vert du pommier notamment) : on peut voir les oeufs noirs de ces Pucerons sur les rameaux de l'année de nombreux arbres fruitiers.

.../...

Les formes hivernales de certaines Chenilles défoliatrices : ces Chenilles, qui font parfois des dégâts importants au printemps, se rencontrent en hiver soit sous forme d'oeufs (Cheimatobie, Hibernie, Bombyx neustrien), soit sous forme de Chenilles réunies dans un nid soyeux (Bombyx Chrysorrhée, Piéride de l'aubépine), soit sous forme de Chenilles néonates protégées par un revêtement cireux.

Divers Insectes (Psylles, Tigres, etc...) : dont les formes hivernales se trouvent sous les écorces.

Les Tavelures du poirier et du pommier : dont les pustules chancreuses situées sur les jeunes rameaux doivent être supprimés, autant que possible, au moment de la taille.

L'Oïdium dont le mycélium passe l'hiver sur les pousses oïdiées, pousses dont la suppression s'impose.

Les Chancres et spécialement le Chancre à Nectria du pommier, qui doivent être éliminés par la taille ; s'ils ne peuvent être éliminés, il convient de les cureter jusqu'au bois sain et de les recouvrir d'une spécialité commerciale désinfectante et cicatrisante.

Le Monilia : dans ce cas les fruits momifiés doivent être soigneusement enlevés et brûlés.

La Cloque et le Coryneum sont justiciables des traitements effectués au moment du débourrement.

Les Mousses et Lichens : ces végétaux constituent des refuges à insectes et nuisent à la vie de l'arbre.

MOYENS DE LUTTE

L'arboriculteur utilisera deux moyens complémentaires : les mesures prophylactiques et l'application de substances chimiques.

a) Mesures prophylactiques :

Ces mesures sont préparatoires aux applications chimiques. Au cours de la période du repos végétatif on procèdera, soit à la taille proprement dite (de formation ou de fructification), soit à l'élagage plus ou moins étendu. A l'occasion de ces soins généraux, on supprimera chaque fois que cela sera possible, toutes les parties et organes parasités :

- rameaux atteints d'Oïdium,
- rameaux porteurs de pustules de Tavelure, de Chancres, etc...,
- fruits momifiés (atteints par le Monilia),
- bouquets de fleurs ou de jeunes fruits desséchés (Monilia),
- pontes d'insectes en bagues, en amas serrés,
- nids de Chenilles,
- touffes de gui.

.../...

On procèdera :

- à la désinfection des plaies importantes à l'aide d'une solution de Sulfate de Cuivre à 25 %, puis à leur obturation avec un mastic à greffer ou mieux, un enduit spécial à base d'Ortho-oxyquinoléine ou d'un produit mercurique.

- au traitement curatif des Chancres par excision, jusqu'aux tissus sains. On appliquera ensuite le même traitement que précédemment.

b) Application de substances chimiques :

Les principaux produits pouvant être utilisés en hiver sont les suivants :

Les huiles de goudron ou huiles d'Anthracène qui assurent la destruction des Mousses et des Lichens et, dans une certaine mesure, celle des Cochenilles et des oeufs d'acariens et d'insectes. Elles doivent être surtout réservées aux vergers qui ont été plus ou moins négligés. On les emploiera pendant le repos complet de la végétation. Les doses d'emploi sont les suivantes :

Pour les arbres fruitiers à pépins :

7,5 litres	par hectolitre	pour les spécialités	commerciales	contenant	65 %	d'huile.
7 litres	"	"	"	"	70 %	"
6 litres	"	"	"	"	80 %	"

En ce qui concerne les arbres fruitiers à noyau , la dose devra être diminuée de moitié.

Les huiles de pétrole ou huiles blanches d'hiver : particulièrement efficaces contre les Cochenilles, les oeufs d'insectes et d'acariens ; elles s'utilisent aux doses suivantes :

4 litres	par hectolitre	pour les spécialités	commerciales	contenant	70 %	d'huile.
3,5 litres	"	"	"	"	75 %	"
3 litres	"	"	"	"	80 %	"

Les colorants nitrés qui sont surtout ovicides (destruction des oeufs), à la dose de 600 grammes de matière active par hectolitre.

Les huiles jaunes (mélange d'huile blanche et de colorants) recommandées à la concentration de 3 % contre les Cochenilles et les oeufs d'insectes.

Les Oléo-Parathions (mélange d'huile blanche et de Parathion) pour traitements efficaces contre les Cochenilles et les oeufs d'insectes et d'acariens. A la dose de 1,5 litre de produit commercial, ils peuvent être utilisés même après le débourrement.

LES TRAITEMENTS ANTICRYPTOGAMIQUES DES ARBRES FRUITIERS A NOYAU SONT DIRIGES ESSENTIELLEMENT CONTRE LA CLOQUE, LE CORYNEUM, LE GNOMONIA ET LE MONILIA.

Ils doivent être effectués juste au moment du débourrement, dès le début du gonflement des bourgeons, avec l'un des produits suivants : Bouillie Bordelaise, Oxychlorure de cuivre, Oxyde de cuivre, Sulfate basique de cuivre, Acétate neutre de cuivre, Captane, Zirame, Ferbame, Thirame.

.../...

4

EMPLOI DES PRODUITS

Il paraît utile de souligner que l'efficacité de ces produits sera aussi fonction de l'emploi d'une dose suffisante.

Il faut mouiller correctement toutes les parties de l'arbre en commençant par le tronc et en remontant jusqu'aux brindilles. De cette façon, on limitera la perte de produit par ruissellement. On compte habituellement dix litres de solution pour la pulvérisation hivernale d'un mirabellier haute-tige adulte.

Si les sujets ont besoin d'être élagués ou taillés, il est préférable de faire ces opérations avant le traitement antiparasitaire.

L'action des produits s'exerce dans les meilleures conditions lorsqu'ils sont appliqués à la fin de l'hiver. Les oeufs de Pucerons et d'Araignées rouges sont alors beaucoup plus sensibles et on peut atteindre à ce moment-là, des insectes déjà sortis d'hibernation.

Toutefois, il ne faut pas traiter trop tardivement en raison des risques de brûlures.

Les colorants peuvent être utilisés jusqu'à l'éclatement des bourgeons. Il en est de même des Oléoparathions que l'on emploie également, même après le départ de la végétation.

Il ne faut pas traiter par période de gelées, ni par temps pluvieux. Les grands vents sont également défavorables ; ils nuisent à la bonne répartition des solutions et provoquent des pertes importantes de produits.

Utiliser des pulvérisateurs à forte pression (minimum 8 kg) afin de pratiquer un lessivage copieux des arbres.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles :
J. BERNARD et C. GACHON.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :
J. HARRANGER.